

1- Pouvoir adjudicateur

Mairie de l'Arbresle
Place Pierre Marie Durand
69210 L'ARBRESLE
Tél : 04.74.71.00.00

2- Objet du marché

Restructuration du groupe scolaire Dolto et Lassagne.

3- Durée d'exécution du marché

Date prévisionnelle de début des prestations : 8 février 2021

4- Caractéristiques principales

Marché de travaux en procédure adaptée.

Les travaux ont pour principaux objectifs de :

- Redistribuer les espaces actuels ;
- Mettre les bâtiments en conformité avec les normes d'accessibilité.

Les travaux se dérouleront en 3 phases successives :

- Première phase : création du nouveau restaurant de l'école Lassagne, mise en accessibilité de l'école et travaux en salle BOUVIER ;
- Deuxième phase : restructuration de l'aile est de l'école DOLTO, création d'une garderie et extension du restaurant maternelle et travaux salle LASSAGNE ;
- Troisième phase : restructuration de l'aile sud de l'école DOLTO.

5- Conditions de participation

Le DCE est téléchargeable gratuitement via le site <https://www.marches-securises.fr>

6- Critères d'attribution

Jugement des candidatures

Les critères relatifs à la candidature et intervenant pour la sélection sont **les capacités techniques, financières et professionnelles.**

Jugement des offres

Les critères intervenant pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

CRITERES	PONDERATION
Prix des prestations	
Définition et appréciation du critère : Ce critère est noté selon la formule de notation : Note du Prix = (Montant de l'offre la plus basse x 10 / Montant de l'offre examinée) x Nombre de point de la pondération.	40/100

CRITERES	PONDERATION
Valeur technique	
Définition et appréciation du critère : Ce critère est jugé sur la base des sous-critères suivants sur 10 points : 1. Sous-critère "Organisation du chantier" (5 points) avec : - Moyens humains affectés au chantier (3 points) - Moyens matériels affectés au chantier (2 points) 2. Sous-critère "Méthodologie des travaux" (5 points) avec : - Analyse du site et du chantier (2 points) - Mode opératoire d'exécution (3 points) Ce critère est noté selon la formule de notation : Note de la Valeur Technique = (Note technique intermédiaire du candidat x 10 / Meilleure note technique intermédiaire) x Nombre de point de la pondération.	60/100

Précision sur l'analyse des offres :

Offres anormalement basses :

Une offre pourra être considérée comme "anormalement basse", si le prix est manifestement sous-évalué et de nature à compromettre la bonne exécution du marché.

Une procédure contradictoire sera alors déclenchée avec le soumissionnaire avant que l'offre soit éventuellement rejetée par le maître d'ouvrage.

Offres irrégulières :

Sera déclarée irrégulière une offre qui, tout en apportant une réponse au besoin du pouvoir adjudicateur, est incomplète ou ne respecte pas les exigences formulées dans les documents de la consultation.

Conformément à l'article R2152-2 du Code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur pourra autoriser les soumissionnaires à régulariser les offres irrégulières dans un délai approprié, et, à condition qu'elles ne soient pas anormalement basses.

La régularisation des offres irrégulières ne peut avoir pour effet d'en modifier des caractéristiques substantielles.

Offres inappropriées :

Le pouvoir adjudicateur écartera les offres inappropriées.

7- Procédure :

La présente consultation est passée dans le respect des dispositions des articles R. 2123-1, R. 2123-4 et R. 2123-5 du Code de la commande publique selon une procédure adaptée ouverte avec négociation éventuelle, librement définie par le pouvoir adjudicateur. Ainsi, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'accepter les offres sans négociation.

8- variantes :

Les variantes ne sont pas autorisées.

9- Conditions de délais

Date et heure limite de réception des offres : **Vendredi 23 octobre 2020, à 12 h 00**

10- Date d'envoi du présent avis à la publication

18 septembre 2020

11- Autres renseignements

Visite des lieux d'exécution du marché :

Les candidats devront obligatoirement procéder à une visite des lieux d'exécution du marché.

Deux dates de visite sont programmées : le mercredi 30 septembre 2020 à 10 H 30 et le mercredi 7 octobre 2020 à 10 H 30.

Pour obtenir les renseignements afin d'effectuer cette visite, ils devront s'adresser à :

MAIRIE DE L'ARBRESLE

Services Techniques

Place Pierre-Marie Durand

69210 L'ARBRESLE

Contact : Marie-Claude CHARROT

Téléphone : 04 74 71 00 00

Portable : 06 08 89 37 84

Courriel : marchespublics@mairie-larbresle.fr

À l'issue de cette visite obligatoire, une attestation de visite sera délivrée aux candidats. Elle devra nécessairement être jointe à l'offre.

Renseignements complémentaires :

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires relatifs à cette consultation, les candidats devront faire parvenir en temps utile leur demande de manière électronique, exclusivement sur la plateforme de dématérialisation, sur l'URL suivante : <https://www.marches-securises.fr>

Seules les demandes adressées au moins 8 jours avant la date limite de réception des offres feront l'objet d'une réponse de la part du pouvoir adjudicateur.

12 - Remise des offres

offres

La transmission des documents par voie électronique ne peut être réalisée qu'à l'adresse suivante : <https://www.marches-securises.fr>

Le fuseau horaire de référence sera celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid.

Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique.

Formats de fichiers acceptés :

Les documents fournis doivent être dans l'un des formats suivants, sous peine d'irrecevabilité de l'offre :

- Format bureautique propriétaire de Microsoft compatible version 2003 (.doc, .xls et .ppt) ;
- Format texte universel (.rtf) ;
- Format PDF (.pdf) ;
- Formats images (.gif, .jpg et .png) ;
- Format pour les plans (.dxf et .dwg).

Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Le candidat concerné en sera informé. Dans ces conditions, il est conseillé aux candidats de soumettre leurs documents à un anti-virus avant envoi.

COPIE DE SAUVEGARDE :

Les candidats peuvent également transmettre, dans les délais impartis pour la remise des plis, une copie de sauvegarde sur support physique électronique (CD-Rom, DVD-Rom, clé USB) ou sur support papier. Cette copie est transmise à l'adresse ci-dessous, sous pli scellé et comporte obligatoirement la mention « copie de sauvegarde », l'identification de la procédure concernée et les coordonnées de l'entreprise :

MAIRIE DE L'ARBRESLE

Services Techniques

Place Pierre-Marie Durand

69210 L'ARBRESLE

Les documents de la copie de sauvegarde doivent être signés (pour les documents dont la signature est obligatoire). Si le support physique choisi est le support papier, la signature est manuscrite. Si le support physique choisi est électronique, la signature est électronique.

Comme lors du dépôt de l'offre sur la plateforme dématérialisée, l'opérateur économique n'est pas dans l'obligation de signer son offre.

Cette copie de sauvegarde pourra être ouverte dans les cas décrits à l'article 2 II de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant les modalités de mise à disposition des documents de la consultation et de la copie de sauvegarde.

Les plis contenant la copie de sauvegarde, non ouverts, seront détruits à l'issue de la procédure par le pouvoir adjudicateur.